

DEBAT NATIONAL SUR L'ECOLE

Question 6 : Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

I. Constats

Le groupe est parti de trois constats :

- Le système est trop rigide pour pouvoir intégrer et s'adapter à l'immense diversité offerte par le nombre d'élèves présents au collège.
- Les problèmes du collège viennent en partie du niveau des élèves à l'entrée en sixième : que faire quand les élèves nous arrivent sans les acquis fondamentaux qui constituent des pré-requis aux activités proposées tout au long du collège ?
- Le redoublement est souvent stérile, même si pour certains il est bénéfique : il doit donc rester une possibilité offerte sans limitation, mais doit être suppléé par d'autres mesures.

II. Propositions

- Le retour à des horaires par matière plus conséquents est un préalable à toute action visant à s'adapter à l'hétérogénéité des classes. Les divers mesures consécutives, et la dernière en date, les IDD, ont contribué à amener à un saupoudrage des connaissances dans chaque discipline : les travaux interdisciplinaires et en groupes, avec un nombre d'élèves restreint par séance n'ont pas besoin des IDD pour être mis en place et pourraient être pratiqués, comme auparavant dans les horaires de chaque disciplines, si ces derniers étaient plus significatifs. La possibilité d'avoir des heures dédoublées et des effectifs moins chargés sont un préalable évident à la remédiation des disparités de niveau.
- Un suivi plus individualisé des élèves pourrait être mis en œuvre par l'intermédiaire d'études du soir organisées sur la base du volontariat des élèves.
- La rigidité du système éducatif pourrait être assouplie par des possibilités plus fréquentes de faire une année en deux ans : les apprentissages seraient ainsi étalés et on ne forcerait pas tous les élèves à acquérir les mêmes compétences dans un même laps de temps. Ce système éviterait le choc psychologique d'un redoublement et aurait le mérite de s'adapter au rythme des élèves, plutôt que de leur faire faire deux fois « la même chose ».
- Le développement accru de filières déjà existantes mais rares, telle la quatrième de découverte des métiers faciliterait l'édification de projet de la part des élèves, qui, s'ils désirent se lancer dans des voies professionnelles, ne savent pas toujours en quoi elles consistent.
- La promotion des parcours en alternance est souhaitable, mais ceux-ci souffrent de la séparation définitive du système éducatif qu'ils induisent : la création de passerelles avec l'Education Nationale est à encourager vivement pour que les élèves n'aient pas peur de s'engager dans des voies de « non retour » où les choix sont irréversibles.



Question 10 : Comment améliorer et organiser l'orientation des élèves ?

Constatations et propositions

La réflexion s'est portée sur les points suivants :

- Les collègues sont d'accord sur le fait que c'est l'élève et sa famille qui sont à l'origine du choix d'orientation, mais réaffirment l'importance primordiale des résultats scolaires dans le choix proposé par le conseil de classe. Néanmoins, ils s'élèvent contre l'idée qu'il ne soit pas tenu compte d'autres critères, car les professeurs principaux font un travail remarquable de connaissance des élèves, et en tiennent souvent compte dans les propositions d'orientation avancées.
- Les collègues déplorent que les disciplines artistiques ou sportives soient si peu présentes au delà de la troisième. L'instauration ou le développement de ces sections en proposant des voies différentes ou courtes (CAP / BEP) permettrait sans doute à des élèves qui ont des compétences particulières dans ces domaines de poursuivre leurs études plus facilement et valoriserait du même coup les dites disciplines qui pourraient ainsi devenir elles aussi des critères de passage.
- Concernant la prise en compte de critères autres que scolaires dans les décisions d'orientation, les collègues s'accordent à dire que c'est déjà le cas (Existence des commissions d'appel et prise en compte de critères sociaux, de situations familiales diverses, de problèmes de santé, d'âge, etc...)
- Quant aux autres facteurs, leur prise en compte passe par des structures permettant une meilleure connaissance des élèves par l'ensemble de la communauté éducative, et non seulement par les professeurs principaux.
- A ce propos, l'utilisation de procédures d'orientation informatisées (comme JV Pro) nous semblent aller à l'encontre de ce principe, car elles ne prennent en compte que les performances scolaires, les élèves étant classés en fonction du total obtenu en additionnant leurs moyennes dans certaines disciplines.
- Les collègues reconnaissent la complexité du problème du choix de l'année ou du palier d'orientation, car en orientant trop tôt, on tient peu compte de la volonté de l'élève, et en orientant trop tard, on cultive l'excellence et la voie "royale" du tronc commun au détriment des autres voies. D'un autre côté, l'existence de paliers d'orientation après la 5^{ème} mène souvent à la création de classes faibles et lourdes à gérer.
- Deux propositions néanmoins :
- Si de telles sections sont appelées à exister encore, il faudrait qu'elles soient implantées dans l'établissement même d'où les élèves sont originaires afin d'atténuer le sentiment d'exclusion chez ces élèves en échec.
- Donner plus de moyens à tous les enseignants (notamment en baissant le effectifs) afin qu'ils puissent exercer une véritable individualisation des parcours.
- Les collègues regrettent que la sensibilisation à l'orientation soit si tardive dans le collège et proposent qu'elle commence plus tôt, en présentant par exemple des métiers aux élèves de 5^{ème} et de 6^{ème}.
- A ce propos, ils affirment leur attachement profond à l'existence et au renforcement du rôle des COP dans l'établissement. Les enseignants doivent naturellement jouer leur rôle dans le processus d'orientation, mais il ne saurait être question de remplacer les COP qui sont des personnes compétentes et qui ont une formation que les enseignants n'ont pas (et que beaucoup ne souhaitent pas avoir).
- Concernant la question de savoir comment passer d'une orientation par l'échec à une orientation positive, force est de constater que l'école subit la pression familiale, sociale et médiatique qui pousse les jeunes à rechercher la voie de l'excellence et relègue les autres par là même au rang de filières

moins nobles. Il est difficile pour les enseignants de résister à cette pression, mais ils font tout leur possible pour y résister. Mais comment valoriser aux yeux des élèves les filières courtes alors qu'aux yeux de la société tout entière, elles constituent des voies d'échec ?

- D'autre part, il nous paraît primordial de développer les passerelles afin d'inciter les élèves à se "lancer" dans des voies différentes.
- Pour terminer, les enseignants sont d'accord pour dire qu'il est inacceptable et contraire à l'éthique même de notre mission de considérer les établissements scolaires comme des entreprises, et de faire intervenir des critères économiques, tels que le "coût" d'une année de redoublement pour un élève, ou une politique de quotas ou d'objectifs chiffrés qui mettent les établissements scolaires dans une logique de "rentabilité" et "d'efficacité économique".



Question 13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Certains enseignants sont frustrés par rapport à des expériences passées de débats et consultations ayant lieu et n'ayant pas été suivi d'effets, leurs exigences ont été exprimées lors des jours de grèves et souhaitent que le contenu de ce débat soit lu et que preuve nous soit transmise par e-mail ou autre !

Lors de notre débat, nous avons évoqué plusieurs points :

LE REPERAGE ET LA PREVENTION DE LA GRANDE DIFFICULTE SCOLAIRE

Au collège, nous pensons que les tests d'évaluation doivent se poursuivre et certains regrettent que la période de ces tests ne soit plus tôt (voire en fin de CM2). Il nous semble opportun que tous les professeurs de palier du 6^{ème} se réunissent après les résultats des tests et créer des ateliers pour combler les difficultés détectées lors des tests. Aussi, nous pensons que des rencontres entre les professeurs, les parents et l'élève en difficulté doivent être organisées juste après la rentrée et que toute l'équipe pédagogique soit tenue au courant des difficultés scolaires ou comportementales rencontrées par l'élève afin d'éviter des maladroresses vis à vis des élèves ou de leurs parents.

Nous pensons qu'un crédit d'heures (5heures annuelles par exemple) pourrait être attribué à chaque classe et gérée par le professeur principal afin de se réunir en équipe pédagogique (cette rencontre peut prendre une autre forme !), Cette réunion peut être provoquée par le professeur principal ou plusieurs professeurs, elle peut avoir pour but la résolution d'une situation de crise liée à un groupe en grande difficulté dans la classe, ou bien au contraire à des actions préventives, similaires aux heures de synthèse qu'ont les éducateurs spécialisés.

L'heure de concertation des équipes pédagogiques est souvent réclamée et les enseignants la trouvent indispensable pour l'efficacité du service.

Nous pensons que des problèmes détectés chez l'élève et qui «dépassent» quelquefois les compétences de l'équipe enseignante et que les professeurs jugent importants doivent être relayés par les personnes compétentes (agents sociaux, psychologue, etc.) rattachées au collège, à la commune ou au département.

RYTHME D'APPRENTISSAGE ET ENSEIGNEMENT SPECIALISEE

Certains enseignants pensent qu'il sera utile de dispenser momentanément des élèves en grandes difficultés de certains cours afin de suivre des modules de bases (français, Mathématiques) dans le but

de les insérer ensuite dans le circuit « normal ». D'autres possibilités ont été évoquées : groupe de remise à niveau, classes «relais ».

Compte tenu du niveau bas de quelques élèves en début de 6^{ème}, la création d'une classe de 6^{ème} sur deux années semble souhaitable. De même, si des classes comportent un grand nombre d'élèves en grande difficulté, le recours aux groupes allégés (15 à 18 élèves) est nécessaire. La majorité des professeurs souhaitent que les classes « tournent » à 20 élèves environ, ceci pour éviter les problèmes de discipline qui grèvent les heures de cours.

Le souhait de rétablir les études dirigées en 6^{ème} revient souvent lors de ce débat, ces heures d'études sont essentielles pour créer une autre vie de classe et apprendre aux élèves à utiliser le cahier de texte, à gérer l'emploi du temps, etc.

L'une des composantes d'aide aux élèves en difficultés sera la création d'un temps autre qu'en classe : projets scolaires, voyages scolaires..., ceci afin qu'ils puissent créer des liens avec les professeurs et leurs camarades.

LUTTE EFFICACE CONTRE L'ECHEC SCOLAIRE

Pour aider les élèves en grandes difficultés comportementales à progresser positivement dans la lutte contre cet échec, plusieurs pistes ont été évoquées : créer des espaces de paroles pour les élèves, rétablir le tutorat (un adulte chargé de suivi de 3 à 4 élèves en difficultés jusqu'à la disparition de cette dernière).

Les avis sont partagés concernant la possibilité de rallonger les temps de l'interclasse et de récréation et de permettre à certains élèves l'accès à la salle des professeurs, ces solutions ont pour but de favoriser le dialogue avec les professeurs et résoudre des problèmes «à chaud ».

Lors des exclusions des élèves, nous pensons important que ces derniers effectuent cette exclusion au sein du collège et que ce temps permette un dialogue et un travail sur le comportement.

La création des ateliers de dialogues avec les parents pour échanger des expériences et faire équipe pour lutter contre l'échec scolaire de leurs enfants. L'idée serait de rencontrer les parents non pas aux moments de crise, mais préventivement, de manière continue.

Nous pensons aussi qu'il est important de mettre en place des activités (entre midi et 14heures), elles permettront aux élèves de vivre des moments d'épanouissement, et que l'école devienne un lieu de vie chaleureux.

Quelques professeurs souhaitent une autre organisation de la réunion de prérentrée en intégrant un grand travail sur les élèves en grande difficulté.

Les enseignants regrettent un manque dans leur formation, que ce soit la formation initiale ou continue: absence de module «enseigner aux élèves en grande difficulté »

RECONNAITRE A L'EQUIPE EDUCATIVE UNE GRANDE AUTONOMIE ET LUI DONNER DES MOYENS

Nous pensons qu'il est important que les initiatives testées et conduites par les professeurs et les équipes éducatives soient encouragées. Leurs bilans sont souvent positifs. Permettre leurs développements en apportant les moyens humains et financiers, favorisera la lutte contre le grand échec scolaire.

En préambule, les participants regrettent que les élèves ne soient ni associés, ni sensibilisés au débat. De plus les modalités d'organisation du débat au collège du Parc n'ont pas permis de susciter des échanges entre parents et enseignants.

05 Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Les interventions portent principalement sur la place des langues vivantes, sur leur apprentissage durant la scolarité et sur les résultats en terme de connaissances et compétences obtenues à l'issue de la scolarité.

Un constat est fait de l'inadéquation entre le savoir théorique et le savoir-dire ainsi que le savoir être compris.

Quelle importance est donnée à cet apprentissage en terme de moyens et d'objectif ?

Est-ce que la hiérarchisation « officieuse » des matières n'enlève pas aux langues vivantes un statut de clé d'intégration dans un monde professionnel et culturel qui s'appuie en plus sur une langue à vocation dominante : l'anglais.

Les participants constatent l'abandon progressif de la diversité des langues proposées en collège qui découle d'un choix de la part des parents d'une langue vivante 1 « utile » et d'une langue vivante 2 d'accès facile. Ce type de choix correspond de plus à une raréfaction des langues proposées soit en sensibilisation en élémentaire, soit à une offre limitée en secondaire.

La comparaison avec la pratique des langues vivantes dans d'autres pays montre les efforts à faire en France pour aboutir en fin de scolarité à disposer d'une pratique linguistique permettant de communiquer correctement en situation dans un pays ou dans un cadre professionnel.

La possibilité d'utilisation de différents supports – programmes de télévision de chaînes étrangères , disques DVD ou audio en langue originale, petits ouvrages en langue d'origine- échanges linguistiques est souligné pour faciliter l'apprentissage des langues vivantes.

Le débat sur l'apprentissage des langues doit s'élargir à la maîtrise de la langue de façon globale: parler, lire, écrire, dans sa langue, dans les langues des disciplines, et dans les langues étrangères.

06 Comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

En partant du constat de la diversité des élèves et de l'objectif annoncé de leur permettre de disposer d'un socle commun de connaissance, les participants signalent que la diminution d'1/2 h à 1h pour certaines disciplines depuis quelques années, ne va pas dans le sens de consacrer autant de temps que nécessaire à l'apprentissage de savoirs pour des élèves différents dans leur parcours scolaire.

Le travail en sous-groupe, en temps de soutien, doit être complété par une diversité de la pédagogie à adapter à chaque cas particulier.

Les participants s'étonnent que la gestion de cette diversité avec les solutions à mettre en œuvre n'entraîne pas une réponse adaptée et poursuivie dans le temps , de la part de l'Education Nationale, tant au niveau des outils, du soutien , de la formation.

Exemple : En élémentaire , les stages des enseignants peuvent atteindre 3 semaines par an avec remplacement, alors qu'en second degré ces stages ne sont que de 3 jours (plan Académique) et avec peu de possibilité de remplacement, ce qui déduit d'autant des heures au niveau du programme à faire.

La méthode, la pédagogie et les résultats doivent aussi s'inscrire dans une dynamique permanente avec échange d'expérience et obtention de moyens au niveau d'un projet d'établissement pour en obtenir la poursuite et l'élargissement.

Les participants s'interrogent aussi sur la notion de culture générale ?

Il faut aller au-delà du basique « lire écrire compter » et donner ce socle commun qui permet de se trouver en situation d'égalité avec les autres lorsque les élèves seront adultes.

Quel « sens » donner aux apprentissages qui sont dispensés aux élèves ?

Comment éveiller leur curiosité et les stimuler ?

Les participants suggèrent de diversifier les modes de travail en classe, de diversifier les lieux d'apprentissage (CDI, médiathèque, musées, expositions....)

Il est aussi réaffirmé que les tentatives de hiérarchisation des filières dans le cadre du collège et dès le début de ce parcours, va à l'encontre de l'obtention d'un socle commun attendu pour tous en fin de troisième.

Il faudrait individualiser les parcours en se rapprochant des possibilités offertes dans le monde du travail et s'attacher à obtenir une orientation choisie plutôt que par défaut.

13 Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Les participants s'interrogent sur les moyens existant pour compenser par exemple les difficultés rencontrées par des enfants atteints de déficiences évolutives visuelles impactant leur capacité de lecture.

Cela est à relier d'une manière plus globale aux résultats d'évaluation en 6^{ème} ou aux résultats de maîtrise de la lecture appréciée lors des journées d'appel et de préparation à la défense (jeunes entre 17 et 18 ans en 2002 sortis du collège depuis 3 à 4 ans).


Ces derniers résultats donnent 12 % présentant de très grandes difficultés ou des difficultés dans la maîtrise de la lecture.

Le résultat des évaluations en 6^{ème} montre qu'environ 15% des élèves présentent des difficultés importantes dans le domaine de la maîtrise de la lecture.

Ces éléments incitent à encourager la poursuite de la lecture et des dictées à l'entrée au collège, de façon à travailler simultanément au niveau de l'élémentaire et du collège pour éradiquer cette faiblesse génératrice de sources d'incompréhension de tout ce qui pourra être attendu des élèves dans toutes les matières.

Les participants souhaitent connaître les remédiations mises en place au vu des évaluations d'entrée de 6^{ème}, le suivi des mesures prises, les résultats observés.

L'exemple décrit en début de réflexion sur l'impact au niveau de la lecture d'une difficulté d'ordre visuel montre qu'au-delà de la notation d'un résultat obtenu lors de l'évaluation, il faut s'attacher à découvrir la racine du dysfonctionnement (physique, compréhension) et proposer la solution pratique raisonnable, accessible, ne mettant pas tout le poids de la responsabilité sur les parents.

Il faut savoir qu'en élémentaire des services de l'Education Nationale,  SED, AIS, CLIS apportent le soutien en petit groupe pour permettre la poursuite de la scolarisation.

En secondaire, mis à part les sections SEGPA qui correspondent à une orientation vers une préformation professionnelle d'élèves en désaffectation scolaire ou grande difficulté, il ne reste plus aux parents qu'à se retourner vers des solutions privatives –exemple SDIDV au niveau du Val de Marne-.

D'autre part, l'incitation souvent faite aux élèves têtes de classe pour avoir un effet d'entraînement sur les autres élèves en difficulté tend à faire supporter à des enfants le poids d'un effort qui relève d'adulte ayant l'expérience, la formation et les aides de l'Education Nationale .

20 Comment l'Ecole doit-elle utiliser au mieux les moyens dont-elle dispose ?

En préalable, les participants pensent qu'il faut définir le sens à donner à « moyens ».

Ils estiment que ce terme peut recouvrir deux notions :

L'une globale, nationale où les moyens sont exprimés en budget et en ressources de personnels affectés à l'Education Nationale.

Au vu des éléments communiqués par l'Education Nationale (fiche d'information 8 pages) – nombre de personnels, Dépense d'éducation (formation initiale) de différents pays par rapport au PIB 2000, budget du ministère de l'Education Nationale- il est très difficile de porter une appréciation objective et d'en tirer des conclusions.

Pour les participants, il ne s'agit pas de diminuer les moyens, mais au contraire de rétablir ceux qui ont été supprimés.

Faut-il estimer que face à la massification de l'accès au collège des jeunes à partir de 1975, la progression des moyens accordés ont été plus faibles que ceux accordés aux écoles et aux lycées, alors que cela allait devenir le « maillon faible » ?

Faut-il retenir les critères des pays (Corée, Suède)qui accordent le plus de formation initiale et qui peuvent se féliciter de résultat économique ou professionnel à la hauteur des engagements pris ?

Cette première vision peut être complétée par une deuxième, plus proche du terrain en sachant quels moyens existent et à le faire savoir en partant d'exemples concrets pris au collège.

Information et concertation sur le projet pédagogique de l'établissement.

Hiérarchisation des moyens à relier au projet d'établissement.

Description des moyens existant : salle d'expérimentation, d'informatique, CDI, de laboratoire de langue, de salle d'accueil ou de permanence .

Responsabilisation des élèves qu'on veut voir devenir, responsable, autonome, pré-citoyen à l'issue du collège. Leur donner un début de mise en responsabilité dans le cadre de fonctionnement de club, d'accès au CDI , de gestion de salle d'accueil ou de permanence.

En conclusion, il importe de mettre en cohérence les moyens existant en faisant apparaître leur utilisation dans les projets pédagogiques de l'établissement, des disciplines, de chacun des professeurs.

sigles: RASED: réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté

AIS: adaptation et intégration scolaire

CLIS: classe intégration scolaire

SEGPA: section d'enseignement général professionnel adapté

